

TARIF APPLICABLE AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2025

	RÉMUNÉRATION TTC**	PART PROPRIÉTAIRE	PART LOCATAIRE ZONE TENDUE**	PART LOCATAIRE HORS ZONE TENDUE
<b>TAUX D'HONORAires GESTION HABITATION</b>				
Taux d'honoraires de base location nue et meublée	8,00 % des encaissements	100%	-	-
Taux d'honoraires de base pour les clients Orpi	6,5 % des encaissements	100 %	-	-
Taux d'honoraires de base pour deux biens	7,5 % des encaissements	100 %	-	-
Taux d'honoraires de base pour trois biens et plus	6,5 % des encaissements	100 %	-	-
Garantie loyers impayés et vacance locative (en sus des honoraires de base de gestion)	-	2,70 % du quittancement (sans VL) 4,20 % des encaissements (avec VL)	-	-
<b>TAUX D'HONORAires DE GESTION COMMERCES &amp; ENTREPRISES</b>				
Taux d'honoraires de base	8,00 % des encaissements	100 %	-	-
Taux d'honoraires de base pour six à dix biens	7,00 % des encaissements	100 %	-	-
Taux d'honoraires de base pour six à dix biens	7,00 % des encaissements	100 %	-	-
Taux d'honoraires de base à partir de onze biens	6,00 % des encaissements	100 %	-	-
Garantie loyers impayés	-	4,00 % du quittancement	-	-
<b>TAUX D'HONORAires DE LOCATION</b>				
Honoraires d'entremise, de négociation (bail d'habitation)	-	-	-	-
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (bail d'habitation)	14 % du loyer annuel	7 % du loyer annuel	10 €/m <sup>2</sup> de surface habituelle plafonné à 7 % du loyer annuel	8 €/m <sup>2</sup> de surface habituelle plafonné à 7 % du loyer annuel
État des lieux d'entrée (Organisation, état des lieux, traitement) – bail d'habitation	-	3 €/m <sup>2</sup> de surface habituelle	3 €/m <sup>2</sup> de surface habituelle	3 €/m <sup>2</sup> de surface habituelle
Bail Dérogatoire ou décret du 30.09.1953 (2 ans)	25% du loyer annuel	Répartis et/ou		à la charge Bailleur/Preneur
Bail Professionnel (6 ans)	25% du loyer annuel	Répartis et/ou		à la charge Bailleur/Preneur
Bail Commercial et hors textes législatifs	25% du loyer annuel	Répartis et/ou		à la charge Bailleur/Preneur
Loyer inférieur à 1 000 €	Deux mois de loyer	Répartis et/ou		à la charge Bailleur/Preneur
Prestation unique : Rédaction de bail (locaux commerciaux)	900 €	-		100%
<b>SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES TRAVAUX</b>				
Montant de travaux inférieurs à 500 €	Inclus dans les honoraires de gestion de base	-	-	-
Montant de travaux supérieurs à 500 €	3% du montant des travaux	100%	-	-
<b>GESTION DU CONTENTIEUX</b>				
Honoraires de gestion du dossier contentieux (à compter du commandement de payer) hors GLI	Vacation horaire	100 %	-	-
<b>DIAGNOSTICS</b>				
Réalisation des diagnostics (Mesurage, DPE, électricité, etc...)	Frais réels	100 %	-	-
Réalisation Etat des Risques et Pollutions	45 €	100%	-	-

	RÉMUNÉRATION TTC**	PART PROPRIÉTAIRE	PART LOCATAIRE ZONE TENDUE**	PART LOCATAIRE HORS ZONE TENDUE
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>				
État préparatoire à la déclaration de revenus fonciers			-	-
- Appartement	75 €	75 €		
- Maison	60 €	60 €		
Délivrance congé locataire par voie extra-judiciaire	Frais réel	100%		
Déclaration de TVA	Frais réel	100%	-	-
Réalisation double clés	Frais réel + 10 € déplacement	100 %		
Réception appartements neufs	Vacation horaire	100 %	-	-
Constitution dossier subvention ANAH, prêts	Vacation horaire	100 %	-	-
Gestion de sinistre et de dossiers contentieux (déclaration, établissement devis, expertise)	60 € / mois	100 %	-	-
Représentation en Assemblée Générale	Vacation horaire	100 %		
Enregistrement bail commercial auprès du service des impôts	100 €	100 €	-	-
Estimation locative	300 € pour les surfaces jusqu'à 300 m <sup>2</sup> , au- delà sur devis	300 € pour les surfaces jusqu'à 300 m <sup>2</sup> , au- delà sur devis	-	-
Honoraires d'avenant modificatif du bail	3,5 €/m <sup>2</sup>	Au demandeur	Au demandeur	Au demandeur
Toute autre prestation sur demande du bailleur	Vacation horaire	100 %		
<b>LOCAUX / BOX / TERRAIN/EMPLACEMENTS DE PARKING</b>	Sur proposition commerciale		-	-
<b>VACATION HORAIRE</b>				
Heures ouvrables : 08h00-12h00 et 14h00-17h30	96 €	100 %	-	-
Hors heures ouvrables : avant 08h00 et après 17h30	120 €	100 %	-	-

\* Taux TVA appliqué 0% au taux actuel en vigueur.

\*\* Commune concernée : CAYENNE (97300) ; REMIRE-MONTJOLY (97354) ; MATOURY (97351)

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues>

**CONTACTEZ-NOUS :**

**05 94 31 50 44**

[oa.guyane@orpi.com](mailto:oa.guyane@orpi.com)